

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

DECRET N°79-214 du 30 Août 1979

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

portant nomination et promotion
à titre exceptionnel et étranger
dans l'Ordre National du BENIN

Le Président de la République
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU l'Ordonnance n°77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le Décret n°76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement et le Décret n°78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;
- VU le Décret n°76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement, modifié par le Décret n°78-174 du 6 Juillet 1978 ;
- VU la Loi n°65-29 du 14 Août 1965, portant refonte des Lois n°s 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962, instituant l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
- VU le Décret n°72-72 du 4 Avril 1972, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
- VU le Décret n°72-73 du 4 Avril 1972, portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
- Sur proposition du Camarade Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National ;
- Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

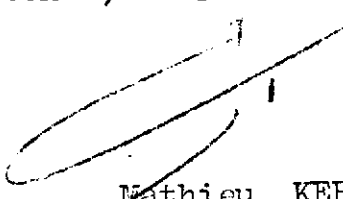
Article 1er. - Est nommé et promu, à titre exceptionnel et étranger, au Grade de Commandeur, dans l'Ordre National du Bénin, pour prendre rang du 2 Mars 1979 :

S. E. Mr AL RACHACH Cheikh Ghassem
Ambassadeur d'Arabie Saoudite auprès de la République
Populaire du Bénin, résident à Niamey (République du Niger)

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 30 Août 1979

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement


Mathieu KEREKOU. -

Le Grand Chancelier de l'O.N.B.,


M. S. COULIBALY

Ampliations : PR 8, CC/PRPB 4, CNR 4, Ministères 15, Gde Chanc. 20, CS 4, SGG 4, IGE 4, Procureur Gl. 4, EMG/FAP 6, CAB/MIL 4, DPE 2, INSAE 2, DCCT 1, SPD 1, ONEPI 2, JORPB 2, Intéressé 1. -